****

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

***Comment se connecter à la plateforme d’audio/visioconférence Zoom ?***

Pour assister à la réunion sur Zoom (plateforme de visioconférence), voici le lien : <https://zoom.us/j/7585066971>

(C’est à dire que le n° de réunion est le 7585066971).  
  
Vous n'aurez aucunement besoin d'un mot de passe.  
  
Vous pourrez rejoindre la réunion avec un ordinateur, ou avec une tablette ou un smartphone (ou un téléphone fixe comme indiqué plus bas). Si vous souhaitez prendre la parole, votre appareil doit être muni d'un micro et d'une webcam.  
Il suffira de cliquer sur le lien et suivre les indications. C'est gratuit.  
  
Voilà quelques explications détaillées :  
  
     \* Sur ordinateur, en suivant le lien, vous avez la possibilité de suivre la réunion via votre navigateur ou via l'application Zoom (aussi appelé "client Zoom").   
Pour cela il suffit de l'installer en suivant les indications qui vous proposent de le télécharger et de l'exécuter.  
  
     \* Sur tablette ou smartphone, il vous faudra installer l'application "Zoom Cloud Meetings" via votre Play store ou App store. C'est gratuit et simple d'utilisation.  
  
     \* Si vous n'avez ni ordinateur, tablette ou smartphone, vous pourrez rejoindre la réunion par téléphone au 01 86 99 58 31 (prix d'un appel normal) en indiquant le n° de réunion 7585066971.

Dans le cas où vous souhaiteriez faire des tests en amont ou rencontriez la moindre difficulté technique, n'hésitez pas à joindre notre informaticien, Christophe : [webmaster@mvtpaix.org](mailto:webmaster@mvtpaix.org) / 06 12 25 95 54.

\*\*\*  
  
***Note spéciale pour les personnes qui ne souhaiteront se connecter que via un téléphone :***

- Appeler le 01 86 99 58 31 (prix d'un appel normal)

- Taper le numéro de réunion 758 506 6971 suivi de #

- Les invités à la réunion tapent simplement # (ils n'ont pas à connaitre la clé d'hôte)